

LE DURCISSEMENT DU RÉGIME DE TRANSITION AU MALI

À la suite de la décision de la Cour constitutionnelle en date du 28 mai 2021 avalisant les termes de la Charte de la Transition, Assimi Goïta est investi président de cette Transition. Il nomme Choguel Maïga Premier ministre et, à partir du 30 juillet, conformément au « Plan d'action du gouvernement », la junte organise les Assemblées nationales de la refondation et commence à appliquer ses conclusions, publiées fin décembre 2021, lesquelles lui fournissent un cadre prétendument légitime pour maintenir leur positionnement au-delà de la date butoir, qui est l'élection présidentielle de 2024.

Dans la perspective de cette élection, le régime se durcit : la loi électorale du 24 juin 2022, autorise la candidature des colonels sous certaines conditions et marque le début de cette nouvelle période. Des règles constitutionnelles fortes sont instaurées, mais des manifestations contre cette nouvelle Constitution bousculent le régime. À travers, ces lignes qui vont suivre, l'auteur offre une clé de compréhension des enjeux politiques, juridiques et même sociétaux au Mali.

Balla Cissé est docteur en droit public et avocat au Barreau de Paris. Il est spécialiste en droit constitutionnel notamment sur les révisions constitutionnelles, et les transitions politico-constitutionnelles dans les pays d'Afrique noire francophones.

Études africaines
Série Politique

ISBN : 978-2-336-41838-4
15 €



LE DURCISSEMENT DU RÉGIME DE TRANSITION AU MALI

Balla Cissé

Études
africaines

Série Politique

Balla Cissé

LE DURCISSEMENT DU RÉGIME DE TRANSITION AU MALI

Préfaces de Léon Koungou
et de Éric M. Ngango Youmbi

L'Harmattan